

Budget rentrée 2011 dans l'académie de Versailles

Le gouvernement reconduit dans le second degré
la prime à la casse
dans les collèges et les lycées publics

- 493 emplois ; +1159 élèves

SOMMAIRE :

1. **La prime à la casse**
2. **Pour le Recteur lors du CTPA du 12 janvier, tout roule.**
3. **Pour les élèves et les personnels, le grand bond en arrière.**



2nd degré : le gouvernement reconduit la ...

PRIME A LA CASSE



Des collèges et lycées publics !

Après le succès de la prime automobile, Le ministre de l'Education Nationale décide de récompenser ses hauts-fonctionnaires les plus zélés par une prime à taux variable !

*les zep laminées ...
compléments de services ...
classes surchargées ...
fermetures d'établissements ...
co-psy sacrifiés TZR en galère ...
réforme Châtel en Première ...*

Pour Monsieur le Recteur ...

LE MERITE, CA PAYE !

JUSQU'À 22 040 E

Pour 493 suppressions de postes à la rentrée 2011 !



Académie de Versailles, septembre 2011

Budget rentrée 2011 dans l'académie de Versailles

Le gouvernement reconduit dans le second degré la prime à la casse
dans les collèges et les lycées publics

- 493 emplois ; + 1159 élèves

Pour le Recteur lors du CTPA du 12 janvier, tout roule...

• **La revalorisation :**
15 000 à 22000 euros pour les Rec-
teurs, prime pour les récompenser
à Noël de leur efficacité dans la
casse du service public.

• **La baisse des moyens :**
« Il faut raison garder », « C'est un
retour au taux d'encadrement des
années 1980 » sous-entendu après
une période d'excès et de dérive
(le Recteur- CTPA du 12 janvier)

« Une contribution raisonnable à
l'effort public de rigueur budgétai-
re et à la suppression d'un fonc-
tionnaire sur deux partant à la re-
traite »

• **La carte
des formations :**

« L'offre de formation, pléthori-
que : la rationaliser, optimiser, tout
en maintenant sa diversité »

Réforme des STI :

« Adapter les élèves au monde mo-
derne et rendre attractive cette fi-
lière »

• **Éducation prioritaire :**

« La relancer », « Prendre en
compte les inégalités », « Un
consensus pour resserrer le périmè-
tre »

Pour les élèves et les personnels, le grand bond en arrière

- **Gel du traitement** pour trois ans, augmentation de la retenue pour pension se tradui-
sant par une diminution des traitements nets pour les personnels.
- **Retards et obstacles** pour le versement des frais de transports, des indemnités de
correction...
- **Des conditions de travail** qui se dégradent

Le service public d'Éducation asphyxié

- **Moyens de remplacement** laminés,
- **Suppressions** drastiques d'emplois en collèges et lycées alors que les effectifs aug-
mentent (+1486 élèves en collège; + 349 en LGT)
- **Effectifs** en hausse dans les classes, horaire plancher partout, suppression des dédou-
blements...

Mais le privé, lui, bénéficie d'un traitement de faveur :

non seulement il ne paye pas sa « quote part » qui doit correspondre à 20% des mesures to-
tales de suppression mais une partie de celle-ci est imputée au public qui paie pour le privé.

Réduire l'offre de formation

- Pour **supprimer** l'équivalent de 90 emplois
- Pour les élèves, **10 BTS fermés**, une baisse de **10%** des capacités d'accueil en CAP,
la disparition des BEP alors que plus de 7000 élèves n'ont pas satisfaction sur leur
premier vœu en septembre.

Enseignement technologique dénaturé

(Fin des travaux en atelier, enseignement généraliste)

- Des enseignants devant se former sur leur temps de travail, appliquer des program-
mes rejetés par le CSE.
- Une réforme pour supprimer 25 à 30% des postes en STI dans les prochaines années.

Abandon de l'Éducation prioritaire

dans un contexte d'accroissement de la pauvreté et des inégalités

- Réduction de moitié du nombre d'établissements ayant droit à des moyens supplé-
mentaires.
- Eradication dans le 92 (seulement 5 établissements protégés), lycées éjectés

- Pour imposer d'autres choix ambitieux pour le service public d'Éducation
- Contre les suppressions massives d'emplois et les réformes Châtel
- Pour des personnels formés et qualifiés
- Pour la réussite de tous les jeunes

**Journée de mobilisation unitaire le 22 Janvier
En région parisienne : Manifestation**

départ 14h30 Luxembourg en direction du Ministère